



## A retenir

### CÉRÉALES A PAILLE

**Piétin verse** : risque moyen à faible selon les situations

**Oïdium** : risque faible

**Septoriose** : risque faible. Maladie en progression

**Rouille brune** : risque faible. Présence de l'inoculum sur variétés très sensibles.

**Rouille naine** : risque faible, en hausse sur variétés sensibles : surveiller les semis précoces de ces variétés sensibles

**Rhynchosporiose** : surveiller les semis précoces de variétés sensibles

**Rouille jaune** : premiers foyers détectés sur blé tendre et blé dur très sensibles

### COLZA

**Sclérotinia** : Risque moyen à fort sur les parcelles au stade chute des premiers pétales. Risque faible sur les parcelles au stade début floraison.

**Méligèthe** : Fin du risque

**Puceron cendré du chou** : Risque faible à ce jour. Surveillance recommandée.

### POIS PROTEAGINEUX

**Sitone** : Risque actuellement faible à moyen en pois d'hiver (nul parcelles protégées) et nul en pois de printemps.

### FEVEROLE

**Sitone** : Fin de la période de risque.

**Botrytis** : Risque moyen. Maintenir la vigilance.

**Ascochyteose** : Risque moyen. Maintenir la vigilance.

### AMBROISIES

**Attention !** Les conditions vont devenir très favorables aux premières sorties d'ambrosies avant le semis des cultures de printemps.

### ANNEXES

**Note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021** relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs

Identification des stades du colza

Grille de risque piétin verse sur céréales à paille

## CEREALES A PAILLE

### • Stades phénologiques et état des cultures

Les graphes ci-dessous représentent les stades observés cette semaine sur notre réseau d'observation, en fonction des dates de semis et des espèces.

Directeur de publication :

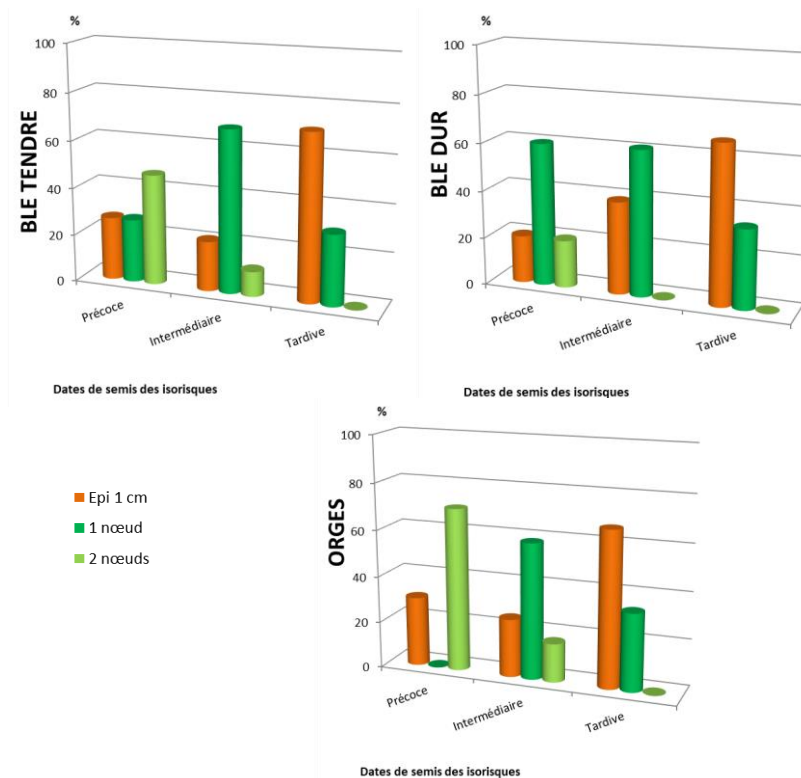
Denis CARRETIER  
Président de la Chambre  
Régionale d'Agriculture  
d'Occitanie  
BP 22107  
31321 CASTANET  
TOLOSAN Cx  
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :  
Arterris, Arvalis Institut du  
Végétal, Chambres  
d'Agriculture de Hte-  
Garonne et du Tarn,  
Chambre régionale  
d'Agriculture d'Occitanie,  
DRAAF Occitanie, Qualisol,  
RAGT, Terres Inovia, Val  
de Gascogne, Vivadour,



Action du plan Ecophyto piloté  
par les ministères en charge de  
l'agriculture, de l'écologie, de la  
santé et de la recherche, avec  
l'appui technique et financier de  
l'Office français de la  
Biodiversité



### • Piétin Verse

Deux isorisques (Tarn, Gers) présentent du piétin verse sur blé tendre et blé dur de façon plus conséquente que la semaine dernière.

Dans le Tarn, l'isorisque présente de 20 à 25% de pieds touchés sur semis précoces en blé tendre et de 2 à 20% sur blé dur. Le seuil de risque n'est pas atteint.

Le **modèle TOP** donne, cette semaine, un indice de gravité **moyen à fort** pour des semis précoces (15-25 octobre) en situations à risque : sols légers, parcelles à reliquats importants et retour fréquent du blé dans la rotation.

Il donne un indice **faible** pour les autres situations.



Symptômes de piétin verse – Arvalis

**Période de risque** : A partir du stade « Epi 1 cm » et jusqu'au stade 2 noeuds

**Seuil indicatif de risque** : si plus de 30% des tiges sont atteintes

**Évaluation du risque** : Risque moyen à fort sur les semis très précoces en situations propices (limons profonds drainants), risque faible dans les autres situations.

## • Septoriose

Dans notre réseau, 8 sites présentent de la septoriose sur les feuilles basses des blés tendres et des blés durs.

Les **semis de mi-octobre** sont les plus impactés avec une fréquence en blé tendre allant de 10 à 60 % des pieds touchés sur F4 actuelles et 30% sur F3 actuelles. En blé dur, 10 à 80% des pieds sont touchés sur F4 actuelles et 60% des F3 actuelles. La variété sensible (Casteldoux) présente plus de symptômes que les autres, elle est la seule touchée sur F3 actuelle.

Les **semis de fin octobre et début novembre** présentent de la septoriose sur feuilles basses sur 10% des pieds.

Le tableau ci-dessous traduit l'analyse de risque sur blé tendre. Le risque est encore faible quelles que soient les dates de semis et les situations géographiques.

	OREGRAIN (sensible)				BOLOGNA (moyennement sensible)				RGT Cesario (peu sensible)			
	20/10/2021	30/10/2021	10/11/2021	20/11/2021	20/10/2021	30/10/2021	10/11/2021	20/11/2021	20/10/2021	30/10/2021	10/11/2021	20/11/2021
EN CRAMBADE (31)												
AUCH (32)												
CONDOM (32)												
MONTANS (81)												

Risque septoriose calculé le 29/03/2022

Risque fort	+++
Risque moyen	+
Risque faible	



Symptômes de septoriose sur blé tendre – Source : Arvalis

**Période de risque** : Entre 2 nœuds et Dernière feuille pointante des blés

**Seuil indicatif de risque** : si plus de 20 % des troisièmes feuilles présentent des symptômes en variétés sensibles et si plus de 50 % des troisièmes feuilles présentent des symptômes en variétés peu sensible.

**Évaluation du risque** : la période de risque (2 nœuds) commence. L'inoculum est présent sur feuilles basses, voire intermédiaire sur variétés sensibles semées précocement. Les conditions pluvieuses actuelles et à venir vont faire monter l'inoculum sur un étage supérieur.

## • Rouille brune

Cette semaine, cinq sites (31, 31, 32, 81, 82) présentent des symptômes de rouille brune sur **blé tendre** uniquement.

10 à 100% des F4 sont touchées et 10 à 100% des F3. Seules les variétés sensibles sont concernées. L'intensité sur les feuilles est encore faible.

L'inoculum est présent, il commence à s'exprimer en parcelles sur variétés sensibles (Providence, RGT Césarino, RGT Montecarlo, Pibrac, Giambologna, Bologna, Tiepolo, ...). Les conditions climatiques ne sont pas encore propices à une explosion de la rouille brune (températures trop basses).



*Symptômes de rouille brune sur blé tendre – Source : Arvalis*

**Période de risque** : A partir de 2 nœuds

**Seuil indicatif de risque** : Apparition de pustules sur l'une des 3 feuilles supérieures

**Évaluation du risque** : La période de risque (2 nœuds) commence. L'inoculum est présent de manière ponctuelle sur variétés sensibles des semis précoces. Le risque est retardé car les températures sont trop basses pour une explosion et les quantités d'inoculum sont faibles.

### • Rouille jaune

Dans la région, des signalements ponctuels sur variétés sensibles de blé tendre et de blé dur, sont réalisés. Les secteurs concernés sont la Haute-Garonne, l'Ariège et le Tarn.

Les variétés de blé tendre sont RGT Montecarlo, Sépia, Tiepolo, RGT Letsgo. En blé dur, Relief est concerné.



*Photo : symptômes de rouille jaune sur blé tendre – Source : Arvalis*

**Période de risque** : A partir du stade Epi 1 cm

**Seuil indicatif de risque** : présence de foyers actifs de rouille jaune (pustules pulvérulentes)

**Évaluation du risque** : La période de risque est atteinte pour les semis d'octobre. L'inoculum est présent très ponctuellement. Une surveillance attentive des variétés sensibles doit être menée.



- **Helminthosporiose de l'orge**

Deux sites (31, 81) présentent des symptômes sur F3 et F4 ponctuellement (10% des plantes). Les semis concernés sont réalisés en octobre. Les variétés sont moyennement sensibles (Idilic, Amistar, Rafaela).

Cette maladie reste très discrète pour le moment.



Photo : symptômes d'helminthosporiose sur orge – Source : Arvalis

*Période de risque : A partir de 2 nœuds*

*Seuil indicatif de risque : Apparition des premiers symptômes sur l'une des 3 feuilles supérieures*

**Évaluation du risque** : pas de risque dans l'immédiat.

- **Oïdium**

Deux isorisques (32, 82) présentent de l'oïdium sur orge sensible et moyennement sensible. Seule cette espèce est impactée. 10 à 80% des plantes sont touchées sur F4 et 50% sur F3. Sur variétés sensibles (Amistar), une présence est détectée sur F2 (20% des plantes).



Symptômes d'oïdium sur orge – Source : Arvalis

*Période de risque : A partir du stade « Epi 1 cm »*

*Seuil indicatif de risque : en fonction des sensibilités variétales :*

- variétés sensibles : plus de 20 % des 3 feuilles supérieures sont atteintes à plus de 5%,
- autres variétés : plus de 50 % des 3 feuilles supérieures sont atteintes à plus de 5%.

**Évaluation du risque** : Risque faible à modéré : le froid à venir ralentit la progression du champignon. A ce jour, peu de situations présentent des symptômes.

## • Rouille naine de l'orge

Il y a toujours présence de rouille naine cette semaine : 6 sites (11, 31, 31, 32, 81, 82) présentent des symptômes de la maladie.

10 à 100% des F4 présentent des symptômes et 10 à 100% des F3. Ce sont des sites semés en octobre avec des variétés sensibles. Trois sites (31, 11, 81) ont également des symptômes sur 10 à 80% des F2, sur semis précoces. Ces trois sites sont au seuil de risque concernant cette maladie.

L'inoculum est présent, il s'exprime en parcelles (Tarn, Aude et Haute Garonne) avec des variétés sensibles (Rafaela, Amistar, Margaux, ...), mais également sur variétés moyennement sensibles.



Symptômes de rouille naine sur orge – Source : Arvalis

**Période de risque :** De 1 nœud à gonflement

**Seuil indicatif de risque :** Plus de 10% des feuilles supérieures atteintes

**Évaluation du risque :** La période de risque est atteinte. Risque modéré : l'inoculum est présent sur variétés sensibles semées tôt, son évolution est freinée par les températures froides mais peut reprendre rapidement ensuite. Surveiller attentivement vos parcelles dès le stade 1 nœud.

## • Rhynchosporiose de l'orge

Un site (Gers) présente des symptômes (10% à 20% des plantes) sur F4 sur variétés très sensibles à peu sensibles semées mi-octobre.

En parcelle, des cas sont signalés sur triticale (Ramdam) en altitude dans le Tarn.



Symptômes de rhynchosporiose sur orge – Source : Arvalis

**Période de risque :** A partir de 1 nœud

**Seuil indicatif de risque :** Apparition des premiers symptômes

**Évaluation du risque :** les parcelles, notamment de variétés sensibles, sont à surveiller dès 1 nœud, cette maladie pouvant être explosive.

- **Mosaïque** (*Polymyxa graminis*)



*Taches physiologiques liées au vent sur blé dur et Hypersensibilité foliaire sur orge KWS Cassia - Photo Arterris et*

De nombreuses parcelles présentent actuellement des symptômes dans le Lauragais sur blé dur. Les symptômes les plus courants sont des plantes chétives, un tallage réduit, un jaunissement de la pointe des vieilles feuilles, puis leur dessèchement, un rougissement de la gaine et ultérieurement des tirets chlorotiques répartis irrégulièrement et parallèles aux nervures sur les feuilles.



*Photos : Symptômes de mosaïque sur blés durs - Arvalis*

**Évaluation du risque** : les contaminations se réalisent à l'automne. Il n'y a plus rien à faire dans les parcelles présentant actuellement de la mosaïque.

- **Taches physiologiques**

4 isoriques (Aude, Gers, Haute-Garonne et Tarn) présentent des taches physiologiques sur blé tendre (Bologna, RGT Césarino, Oregrain, RGT Montecarlo) et blé dur (RGT Voilur, Casteldoux, Anvergur). De 10 à 40% des plantes sont touchées. L'intensité des symptômes peut aller à 20%. Ces taches sont liées au climat actuel en particulier le vent conséquent. Elles sont localisées sur la partie supérieure de la feuille.

En parcelles, des hypersensibilités foliaires (proches des taches physiologiques) sont également observées sur orge (KWS Cassia).

**Évaluation du risque** : Il n'y a rien à faire dans les parcelles présentant des taches physiologiques.



# COLZA



## Note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les conditions d'autorisation et d'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour certaines cultures ainsi que l'étiquetage de ces produits sont encadrés par arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Cet arrêté abroge les dispositions antérieurement applicables qui étaient fixées par arrêté du 28 novembre 2003. Ces conditions visent aussi bien désormais les insecticides et acaricides que les fongicides et herbicides, ainsi que les adjuvants.

Plus d'informations en annexe 1.

## ANALYSE DE RISQUE ELABOREE A L'ECHELLE DES TERRITOIRES AQUITAINE ET OUEST OCCITANIE

Le réseau d'observation colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est composé de 36 parcelles. L'élaboration de l'analyse du risque 2021-2022 est établie sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie à partir de parcelles fixes qui font l'objet d'observations hebdomadaires.

Cette semaine, l'analyse de risque est en partie issue de retours terrains, de tours de plaine et de **19 observations**.

### • Stades phénologiques et état des cultures

Cette semaine, les parcelles sont comprises entre les stades F1 (début floraison) et G1 (chute des premiers pétales). 50% des parcelles du réseau sont au stade G1, tandis que les plus précoces entrent en floraison depuis la fin de la semaine dernière.

Voir la description des stades en annexe 2.

### • Sclérotinia

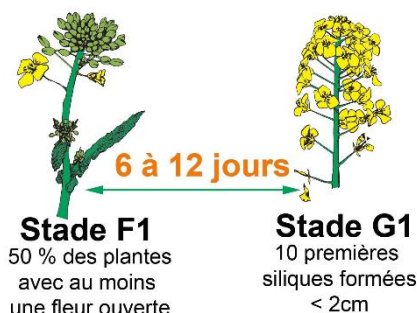
Pour évaluer la pression sclérotinia de l'année, une estimation du taux de pétales contaminés est réalisée à partir des « Kits Pétales ». Un kit est considéré positif à partir de 30% de pétales contaminés.

Cette semaine, nous disposons des résultats de 5 kits. 2 kits réalisés dans le 31 sont positifs avec plus de 50% de pétales contaminés. Les 3 autres kits sont négatifs, avec 10 à 25% de fleurs contaminées. En moyenne sur ces 5 parcelles, on note 33% de fleurs contaminées.

Des résultats complémentaires sont attendus dans les prochains jours.

***Période de risque :** le stade G1 est le stade de début de la période de risque. A la chute des pétales sur les feuilles (stade G1), en conditions optimales pour le champignon, il pourra coloniser les feuilles puis la tige du colza.*

***Attention :** la date du stade peut varier d'une parcelle à l'autre. Il est souhaitable de repérer le stade F1 des différentes variétés pour pouvoir anticiper l'apparition du stade G1. **Le passage du stade F1 au stade G1 se déroule***





sur 6 à 12 jours selon les années et en fonction des températures (cumul de 100 degrés-jours - Base 0).

**Seuil indicatif de risque :** le sclérotinia est significativement nuisible à partir de 10% de tiges principales touchées. Toutefois, pour le sclérotinia du colza, il n'existe pas de seuil de nuisibilité a priori, étant donné que la protection ne peut être que préventive. De ce fait, le risque régional sclérotinia de l'année est évalué grâce aux Kits Pétales réalisés sur le réseau. Le risque est d'autant plus important que le % de parcelles présentant plus de 30% de fleurs contaminées est élevé. On estime qu'à partir de 30% de fleurs contaminées, le risque d'avoir au moins 10% de tiges principales touchées est élevé.

En complément, le niveau de risque doit être évalué à la parcelle selon :

- le nombre de cultures sensibles dans la rotation, colza en particulier (tournesol, soja, cultures légumières...)
- les attaques des années antérieures sur la parcelle,
- Enfin, le climat durant toute la floraison favorisera ou non la contamination des feuilles (condition nécessaire à la progression sur tige) : humidité relative de plus de 90 % dans le couvert (pluie ou rosée matinale) durant au moins 3 jours consécutifs et une température moyenne journalière supérieure à 10°C.

**Évaluation du risque : Risque moyen à fort sur les parcelles avec chute des premiers pétales. Risque faible sur les parcelles au stade début floraison.**

Les tous premiers résultats issus des kits pétales semblent indiquer la présence du sclérotinia dans certaines situations. Par ailleurs la moitié des parcelles du réseau ont atteint le stade critique correspondant à la chute des premiers pétales. On note certes 3 kits négatifs, mais avec un nombre significatif de fleurs dont le résultat est indéterminé. Par conséquent, et en l'attente de résultats complémentaires, nous pouvons estimer un risque moyen à fort.

Les parcelles où la chute des premiers pétales n'est pas encore observée présentent un risque faible, mais attention à l'évolution rapide des stades.

#### **Techniques alternatives :**

La lutte contre cette maladie fait appel à de nombreux leviers agronomiques. Elle peut aussi s'envisager avec des produits de biocontrôle. Ces solutions permettent de réduire le potentiel infectieux de la parcelle et réduisent ainsi les attaques de sclérotinia. Pour plus d'information sur les moyens de lutte et sur l'état des résistances, veuillez consulter la [note commune ANSES – INRA – Terres Inovia](#).

- **Méligèthes** (*Meligethes aeneus* F.)

**Évaluation du risque : Fin du risque**

L'ensemble des parcelles du réseau sont à floraison. Ces parcelles sont par conséquent sorties de la phase de sensibilité.

- **Pucerons cendrés** (*Brevicoryne brassicae* L.)

Le puceron cendré est observé dans 3 parcelles du réseau du Tarn-et-Garonne, Est gersoies et Sud Lot-et-Garonne sur les 16 observées. Le seuil de nuisibilité n'est pas encore atteint mais la pression est en augmentation pour l'une d'entre elle. Pas d'autres signalements à ce jour dans le réseau, au centre des parcelles comme en bordure, d'où démarrent les attaques.

**Période de risque :** de courant montaison jusqu'à G4 (10 premières siliques bosselées).

**Seuils indicatifs de risque :**

- de courant montaison à mi-floraison : quelques colonies en différents points de la parcelle ;
- à partir de mi-floraison : 2 colonies/m<sup>2</sup> sur les zones infestées.

Pour l'évaluation du seuil, gérez séparément les bordures et l'intérieur de la parcelle.

**Attention :** colonie ne veut pas dire manchon ! Les colonies sont constituées au départ d'amas de quelques pucerons (≈10) qui nécessitent un minimum d'attention pour être repérées.

**Evaluation du risque : Risque faible à ce jour. Surveillance recommandée.**

A ce jour, très peu de retours. 2 parcelles du réseau signalent la présence de l'insecte.

La surveillance est nécessaire pour identifier d'éventuelles infestations précoces, qui deviennent les plus nuisibles si elles ne sont pas contrôlées. Les infestations démarrent par les bordures.

## PROTEAGINEUX

### ANALYSE DE RISQUE ELABOREE A L'ECHELLE DU TERRITOIRE OUEST OCCITANIE

Le réseau d'observation de la Surveillance Biologique du Territoire concernant les protéagineux (féverole d'hiver, pois d'hiver et pois de printemps) est mis en œuvre pour la campagne 2022. Le réseau est en cours de construction, il se compose pour l'heure de 14 parcelles :

- 3 parcelles de féverole d'hiver : Gers (1), Lot et Garonne (1) et Tarn (1)
- 6 parcelles de pois d'hiver : Aude (1), Gers (2), Haute-Garonne (2) et Tarn (1)
- 5 parcelles de pois de printemps : Aude (1), Haute-Garonne (3), Tarn-et-Garonne (1)

- **Stades phénologiques et état des cultures**

Malgré un début de campagne humide et plutôt froid en janvier qui a limité la croissance des plantes, les parcelles de protéagineux du Sud-Ouest profitent maintenant d'un temps plus clément.

Dans les parcelles du réseau :

- Les féveroles du réseau ont été semées entre le 15 novembre et 24 novembre et sont maintenant entre les stades **6 et 10 feuilles** (BBCH16 à 20).
- Les pois d'hiver du réseau ont été semés entre le 29 octobre et le 20 décembre et sont maintenant entre les stades **8 feuilles et 10 feuilles** (BBCH18 à BBCH19). Les parcelles les plus précoces **entrent en floraison (BBCH61)**
- Les pois de printemps du réseau ont été semés entre le 23 novembre et le 24 février et sont maintenant entre les stades **7 feuilles et 10 feuilles** (BBCH17 à BBCH19).

## POIS PROTEAGINEUX

- **Sitones** (*Sitona lineatus*)

L'identification du risque engendré par les sitones se fait à partir des dégâts d'adultes (encoques semi-circulaires sur le bord des feuilles). Rappelons que les dégâts d'adultes sont sans conséquence pour les pois et que la nuisibilité est engendrée par les larves qui se nourrissent des nodosités, et contre lesquelles il n'y a pas d'intervention possible.

**Pois d'hiver** : les premières parcelles sortent de la période à risque. Sur 6 parcelles observées cette semaine, seulement 1 présente des dégâts de sitones de faible intensité (1 à 5 morsures sur les deux stipules du bas).

**Pois de printemps** : Les parcelles ne sont plus dans la période à risque. Sur 5 parcelles observées cette semaine, aucune ne présente de dégât de sitone.

Les conditions climatiques, douces, favorisent l'activité de celui-ci.

*Période de risque* : de la levée jusqu'au stade 6 feuilles (BBCH16) du pois de printemps et 10 feuilles (BBCH19) du pois d'hiver ; température maximale supérieur à 12°C.

*Seuil indicatif de risque* : 5 à 10 encoches au total sur les premières feuilles.

**Evaluation du risque** : Risque actuellement faible à moyen en pois d'hiver (nul pour les parcelles protégées). Risque nul en pois de printemps.

Maintenir la vigilance en pois d'hiver jusqu'à la fin de la période de risque.

## FEVEROLE D'HIVER

### • Sitones (*Sitona lineatus*)

Les parcelles semées début novembre sortent de la période à risque, d'autant plus vite que les conditions sont poussantes. La pression a pu être forte cet hiver. Sur 3 parcelles observées cette semaine, 1 seule présente de nouveaux dégâts de sitones de forte intensité (plus de 10 morsures sur les deux stipules du bas).

*Période de risque* : de la levée jusqu'au stade 6 feuilles (BBCH16) ; température maximale supérieur à 12°C.

*Seuil indicatif de risque* : 5 à 10 encoches au total sur les premières feuilles.

**Evaluation du risque** : Fin de la période de risque.

Maintenir la vigilance dans les parcelles n'ayant pas atteint le stade 6 feuilles. Des protections ont pu avoir lieu ces derniers jours du fait d'une pression localement importante.

### • Botrytis (*Botrytis fabae*)

Les parcelles sont toujours dans la période à risque. Sur les 3 parcelles observées cette semaine, 1 présente des dégâts importants de botrytis (plus de 50% des feuilles inférieures touchées).

*Période de risque* : du stade 6 feuilles à fin floraison.

*Seuil indicatif de risque* : apparition des premières tâches.

**Evaluation du risque** : Risque actuellement moyen.

Les signalements restent limités dans le réseau, mais il est indispensable de bien identifier les tous premiers symptômes pour en limiter la propagation. Maintenir la vigilance, de nombreuses remontées de symptômes sont faites hors réseau (culture de rente ou couvert avec féverole).

- **Ascochyte (*Ascochyta fabae*) ou Anthracnose**

Les parcelles entrent en période de risque. Sur les 3 parcelles observées cette semaine, 1 présente des dégâts importants d'ascochyte (plus de 20% des feuilles portant des ponctuations ou nécroses sur la moitié inférieure de la végétation).

*Période de risque : du stade 6 feuilles à fin de stade limite d'avortement des graines.*

*Seuil indicatif de risque : apparition des premières tâches.*

**Evaluation du risque : Risque actuellement moyen.**

Les signalements restent limités à ce stade. Les conditions climatiques séchantes des dernières semaines ont été peu propices à la dissémination des spores. Les signalements restent limités mais il est indispensable de bien identifier les tous premiers symptômes pour en limiter la propagation. Maintenir la vigilance.

**Botrytis et ascochyte de la féverole** : difficiles de les différencier en début d'attaque !



1 (photo Terres Inovia)



2 (Photo Terres Inovia)

**Botrytis** (1) en phase non agressive : nombreuses petites taches brun-chocolat dispersées sur la feuille, (Ø de 2-3 mm), évoluant en tâches arrondies, claires et entourées d'un halo foncé. **C'est la maladie que l'on retrouve majoritairement dans le Sud-ouest aujourd'hui.**

**Ascochyte** (2) : petites tâches diffuses de couleur cendrée, évoluant en lésions à pourtour noir et centre clair avec nombreuses pycnides (points noirs). Nécrose pouvant trouser la feuille.

Quand la maladie est plus installée, le botrytis se caractérise par de nombreuses petites taches brunes uniformes et dispersées sur la feuille. Les taches d'ascochyte présentent une plage blanche avec des pycnides au centre de la nécrose.



# CULTURES DE PRINTEMPS

- **Ambrosie à feuille d'armoise, ambrosie trifide** (*Ambrosia artemisiifolia* L., *Ambrosia trifida*)

**Attention, les conditions vont devenir très favorables aux premières sorties d'ambrosies.**

Ces levées seront étalées dans le temps, selon les conditions météo et la perturbation mécanique des sols. En précoce (dès début avril), **un travail du sol superficiel couplé à une luminosité et des températures permettant sa germination (10 à 25°), feront sortir les ambrosies lors de la mise en place des cultures de printemps.** Sur un sol occupé (chaume, cultures d'automne), les ambrosies germeront plus tardivement (fin avril-mai), et resteront sous la culture si la couverture du sol est concurrentielle en lumière. **Elles se développeront alors en été après les moissons.**

**En cas de présence avérée sur vos parcelles,** il est possible de gérer les **ambrosies avant le semis de la culture de printemps** par un travail du sol superficiel, qui servira de faux-semis. Laissez ensuite le temps aux jeunes ambrosies de lever, puis détruisez-les avant le semis de la culture de printemps. En cas de forte pression ambrosie, il est donc conseillé de semer le soja ou le tournesol plus tardivement (mais pas trop), par exemple jusqu'au 15-20 mai. Si l'infestation d'ambrosie est faible à moyenne, un décalage au 1er mai sera suffisant.

*Reconnaître les ambrosies dès leur levée est un atout pour intervenir au meilleur moment.*

*Ambrosie à feuilles d'armoise : observer ses cotylédons ronds (4-5mm), ses feuilles découpées et sa tige velue à hypocotyle violacée.*

*Ambrosie trifide : ses cotylédons sont elliptiques, charnus et de grande taille*



Ambrosies à feuille d'armoise (à gauche), ambrosie trifide (à droite) –

Source : FREDON Occitanie

**Evaluation du risque : les conditions vont devenir très favorables aux premières sorties d'ambrosies.**

En cas de présence d'ambrosies dans vos parcelles, ceci nécessite de décaler le semis de la culture de printemps pour intervenir (faux semis, puis destruction des ambrosies levées).

### Quelques ressources pour plus d'informations :

- La brochure « Les ambrosies : un problème agricole et de santé publique qui ne fait que commencer » réalisée par la CRA Occitanie, Terres Inovia, l'ACTA, la Fredon Occitanie
- Le site de la FREDON Occitanie : <https://www.fredonoccitanie.com/ambrosies/ressources-ambrosie/>
- [Présentation de l'ambrosie en milieu agricole](#)
- [Reconnaitre les ambrosies : Ambrosies : morphologie, biologie, écologie](#)



Projet financé par le Centre National de Recherche et d'Innovation (ANR) - 2017-2020



Ambrosie trifide née après un faux-semis en Haute-Garonne  
Source Photo : Agriculteur (EJ). le 29/03/2022



Vous pouvez signaler la présence d'ambrosies via la plateforme nationale [signalement-ambrosie](#), afin de mieux connaître la répartition des ambrosies sur le territoire et améliorer la lutte collective.

#### REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISEE SEULEMENT DANS SON INTEGRALITE (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Le bulletin de santé du végétal a été préparé :

- **pour la filière céréales à paille**, par l'animateur filière céréales à paille d'ARVALIS – Institut du végétal et élaboré sur la base d'observations sur des parcelles isoristiques mises en place par le GAGT, Arterris, CA 31, CA 81, Euralis, Gersycoop, Qualisol, Ragt et Vivadour.
- **pour la filière colza** par l'animateur filière de Terres Inovia et élaboré sur la base des observations réalisées par :
  - Pour Ouest Occitanie : Antedis, Anamso, Arterris, Cascap, les Chambres d'Agriculture de l'Ariège, du Tarn, du Tarn-et-Garonne, du Gers, Conseiller privé, Ets Ladeveze, Ets Sansan, Pioneer Selection, Terres Inovia.
  - Pour la région Aquitaine : Chambre d'Agriculture du Lot-et-Garonne, des Landes, Terres Inovia.
- **pour l'ambrosie**, par la FREDON Occitanie.

Ces bulletins sont produits à partir d'observations ponctuelles. S'ils donnent une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

# ANNEXE 1 : NOTE D'INFORMATION SUR L'ARRETE ABEILLE



## Note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les conditions d'autorisation et d'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour certaines cultures ainsi que l'étiquetage de ces produits sont encadrés par arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Cet arrêté abroge les dispositions antérieurement applicables qui étaient fixées par arrêté du 28 novembre 2003. Ces conditions visent aussi bien désormais les insecticides et acaricides que les fongicides et herbicides, ainsi que les adjuvants.

### Encadrement des autorisations de mise sur le marché

La mise en œuvre des dispositions fixées par l'arrêté sus-cité implique de distinguer les cultures en fonction de leur potentiel attractif sur les pollinisateurs. Les cultures suivantes sont considérées comme non attractives (Avoine, Blé, Epeautre, Lentille, Moha, Orge, Pois protéagineux - pois fourrager, Ray-grass, Riz, Seigle, Soja, Triticale, Triticum et autres hybrides du blé, Vigne, Pomme de terre, Houblon, autres cultures céréalières hors Sarrasin et Maïs).

**Par défaut, toutes les autres cultures sont considérées comme attractives. Les dispositions à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison leur sont donc applicables.**

Dans une période transitoire, les produits insecticides et acaricides bénéficiant de l'une ou l'autre des mentions dites « Abeilles » :

- « emploi autorisé durant la floraison, en dehors de la présence d'abeilles »
- « emploi autorisé au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence d'abeilles »
- « emploi autorisé durant la floraison, et au cours des périodes de production d'exsudats en dehors de la présence d'abeilles »,

restent utilisables pour les usages concernés sur les cultures attractives en floraison ou sur les zones de butinage, jusqu'au renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché.

La liste des cultures non attractives, mentionnée plus haut, est indicative et est susceptible d'être révisée suite à la consultation du public dont les résultats sont attendus dans les prochaines semaines.

### Encadrement de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

L'application des produits de protection sur les cultures attractives en floraison ou sur les zones de butinage ne peut désormais s'opérer que dans les **2 heures précédant le coucher du soleil et les 3 heures suivant son coucher**. Des adaptations de ces horaires devraient être possibles sous réserve de mise en œuvre de modalités apportant des garanties équivalentes pour réduire les risques d'exposition des abeilles et autres pollinisateurs.

A ce jour, en dehors des conditions de cultures sous serres et abris, qui de fait limitent l'exposition des pollinisateurs durant la floraison, aucune autre modalité apportant des garanties équivalentes pour réduire les risques d'exposition des abeilles et autres pollinisateurs n'est officiellement reconnue.

Par ailleurs, la restriction d'application à la période comprise entre les 2 H avant le coucher du soleil et les 3 H après, peut être supprimée si la contrainte horaire diminue l'efficacité des traitements du fait d'une activité exclusivement diurne des bio-agresseurs ou si la réalisation dans

un délai contraint est incompatible avec les enjeux d'efficacité du traitement fongicide compte tenu de la rapidité de développement de la maladie.

A titre transitoire jusqu'au 20 juillet 2022, l'application des produits peut être réalisée sans contrainte horaire sous réserve que la température soit suffisamment basse pour éviter la présence d'abeilles.

**Les heures de début et fin, ainsi que le motif de cette dérogation doivent être consignés dans le registre pour la production végétale (cahier de traitements).**

**Un couvert végétal installé dans une culture pérenne, étant susceptible de constituer une zone de butinage, doit être rendu non attractif pour les pollinisateurs préalablement à tout traitement insecticide ou acaricide sur la culture pérenne.**



## ANNEXE 2 : IDENTIFICATION DES STADES DU COLZA

**Stade E BBCH57** : Boutons séparés. Les pédoncules floraux s'allongent en commençant par ceux de la périphérie.

**Stade F1 BBCH60** : 50% des plantes avec au moins une fleur ouverte.

**Stade F2 BBCH61** : Allongement de la hampe florale. De nombreuses fleurs sont ouvertes

**Stade G1 BBCH65** : Chutes des premiers pétales. Les 10 premières siliques ont une longueur inférieure à 2cm.

- **Stade F1**



- 50 % des plantes présentent une fleur ouverte.
- La parcelle est encore verte.

Environ 6 à 12 JOURS entre les stades F1 et G1 selon les conditions météo

- **Stade G1**



- Les hampes secondaires commencent à fleurir.
- Les 10 premières siliques sont formées sur les hampes principales avec une longueur inférieure à 2 cm.
- Les premiers pétales chutent.
- La parcelle est jaune.

# ANNEXE 3 : GRILLE DE RISQUE AGRONOMIQUE PIETIN VERSE SUR CEREALES A PAILLE

## Grille d'évaluation du risque PIETIN-VERSE adaptation Sud Ouest 2022

### Potentiel infectieux du sol

Les successions de blé sur blé, favorisent la maladie qui se maintient d'une saison à l'autre sur les résidus de culture. Dans le cas d'un deuxième blé, un labour permettra d'enfouir les résidus infectieux du précédent. A l'opposé, dans le cas d'un ante-précédent blé (et précédent autre qu'un blé), le non labour évite de sortir de terre les résidus pailleux source de contaminations.

Travail du sol	Précédent	Anté-précédent	Note
Indifférent	Blé	Blé	4
Non labour	Blé	Autre	4
Labour	Blé	Autre	2
Labour	Autre	Blé	3
Non labour	Autre	Blé	2
Indifférent	Autre	Autre	1

Votre parcelle

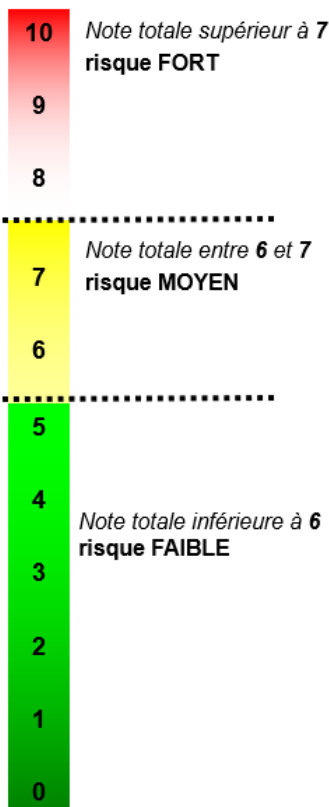
+

+

+

+

=



Note totale (niveau de risque à épi 1cm)

### Milieu physique

Le piétin-verse s'installe préférentiellement dans les situations ressuyant difficilement : humides ou battantes. Quand une attaque a été observée dans une parcelle, il faut être vigilant les années suivantes.

Type de sol	Note
Boulbène, Limon battant	1
Autres sol	0

### Effet variétal

Les parcelles implantées avec une variété tolérante (note  $\geq 5$ ) ne nécessitent pas de traitement spécifique vis-à-vis du piétin-verse

Sensibilité au P. verse	Note
Note CTPS 1 ou 2	2
Note CTPS 3 ou 4	1
Note CTPS $\geq 5$	- 3

### Effet climatique

Les températures douces et les pluies d'automne favorisent l'installation puis le développement du champignon. Plus le semis est précoce et plus l'automne est doux et pluvieux, plus le risque augmente

Date de semis	Note
Précoce avant le 01/11	2
Après le 01/11	1

La publication commentée du modèle TOP, caractérisant le risque climatique de l'année, dans le Bulletin de Santé du Végétal permet de moduler en début montaison le risque «a priori»

Indice climatique TOP au stade épi 1 cm	Note
Indice TOP élevé	1
Indice TOP moyen	0
Indice TOP faible	- 2